



SECTION



DSFIPE et TAF

Syndicat National Force Ouvrière
Des Finances Publiques
Section DSFIPE et TAF

30, rue de Malville
44 040 NANTES CEDEX 1
Téléphone : 02.40.16.15.54

fo.tge@dgfip.finances.gouv.fr

Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/930/>

**VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR,
EN 2016, N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE**

Chers(e) Collègues,

En 2016, les représentants de **F.O.**-DGFIP poursuivront leur travail militant de défense des intérêts matériels et moraux des agents de la DSFIPE et des TAF.

Sur des valeurs alliant la rigueur, le respect et la restitution du mandat, ainsi que l'indépendance syndicale chère à FO, ils continueront de porter leurs revendications. Ces actions, sont menées sur le terrain et dans toutes les instances :

- Les Commissions paritaires locales,
- Les Comités techniques locaux,
- Les Comités hygiène sécurité et conditions de travail,
- Les Comités départementaux d'action sociale

L'adhésion ne donne droit ni à un badge, ni à un pin's ou casquette d'aucune sorte. Par contre, elle fera vivre votre syndicat et nous permettra de continuer à vous informer et rendre compte du mandat que vous nous avez confié lors des dernières élections de décembre 2014.

Le crédit d'impôt sur la cotisation syndicale est de 66%
Ainsi, une cotisation de 120 € ne vous coûte en réalité que 40€
soit moins de 3,50 par mois ! N'hésitez plus ...

Tous les adhérents peuvent bénéficier des conseils de l'AFOC, association FO qui travaille à l'information et à la protection du consommateur.

Le montant de la cotisation est fixé depuis 7 ans à 0,32 € par point d'indice.
(soit pour un Contrôleur 1^{ère} classe 6^e éch. $381 \times 0,32 = 122€$)

Nous vous invitons à rejoindre Force Ouvrière, Syndicat libre et indépendant, et nous espérons bientôt vous compter parmi nous.

Amitiés syndicalistes

Le Bureau **F.O.**-DGFIP DSFIPE et TAF

Julie BILLY - Jean-Louis CATHELOT – Samantha MARIONNEAU



SECTION



DSFIPE et TAF

COTISATION SYNDICALE 2016

TALON A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE REGLEMENT

Nom : Prénom :

Poste :

GRADE : ECHELON : INDICE :

TEMPS PARTIEL :%.

COTISATION 2016 : **0,32** X _____ (indice) X _____ % = _____, _____ €.

Règlement par chèque à l'ordre de " F.O.-DGFIP " Section DSFIPE et TAF

Règlement par virement bancaire

sur le compte N° FR76 1027 8361 9600 0112 7620 184 (IBAN) CMCIFR2A (BIC/SWIFT)
avec le libellé : « NOM cotisation 1/1 » (ou selon modalités ½, 1/3, etc....)